

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Situation : Le village est situé sur une éminence qui domine une vaste prairie, et n'est séparé du département de Saône-et-Loire que par un ruisseau. Village de l'arrondissement du canton et du bureau de poste de Lons-le-Saunier ; perception de Courbouzon ; succursale dont dépendent Bonnaud, Mallerey et Beyne; à 8 km de Lons-le-Saunier. Altitude 227 m.

La commune de Beyne a été réunie à celle de Trenal le 27 novembre 1822.

Le territoire est limité au nord par Frébuans et le ruisseau de la Dérube qui le sépare de Nilly, au sud par Mallerey, Vincelles et Cesancey, à l'est par Frébuans, Gevingey et Cesancey, et à l'ouest par Mallerey et le ruisseau de la Dérube qui de sépare de Condamine et de Nilly.

Il est traversé par le chemin de grande communication N° 30, de Lons-le-Saunier à Louhans ; par l'ancienne route de Lons-le-Saunier à Louhans ; par les chemins vicinaux tirant à Condamine, Cesancey, Mallerey, de Gevingey à Nilly et de Cesancey à Frébuans ; par la Dérube, les ruisseaux du Roi, de Saint-Georges, du Petit-Étang, et par le bief de Villeneuve ou d'Essenand.

Les maisons sont peu isolées, construites en pierre et couvertes un tiers en tuiles et les deux tiers en chaume. Les rues sont larges et bien entretenues.

Population : en 1790 : de Trenal, 300 habitants et de Beyne, 90 habitants ; population réunie en 1846, 522 ; en 1851, 541, dont 277 hommes et 264 femmes ; 127 maisons, savoir : à Trenal, 32 ; au Bout-d'en-Bas, 65, et à Beyne, 30 ; 144 ménages. En 2002 : 357 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1714. Vocabulaire : Saint Martin.

Série communale déposée aux archives départementales où Trenal a reçu les cotes 5 E 419/3 à /5, 3 E 7219 à 7227, 3 E 8078 et 8079, 3 E 8202 et 8203, 3 E 1908 et 1909 pour Beyne. Tables décennales : 3 E 1222 à 1231.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1064 et 1101, 5 Mi 107 pour Beyne, 5 Mi 11-12 et 5 Mi 1184.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1810 : 665 Ha, divisé en 1813 parcelles que possèdent 382 propriétaires, dont 249 forains ; 329 Ha en terres labourables, 184 Ha en prés, 76 Ha 20 a en pâtures, 4 Ha en vignes, 3 Ha 23 a en sol et aisances de bâtiments, 2 Ha 77 a en jardins, 1 Ha 01 a en vergers, 54 a en friches et broussailles et 2 a en carrières.

Le sol rend sept fois la semence des céréales et produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de fruits, des vins rouges et blancs assez agréables, beaucoup de foin et des fourrages artificiels.

Le produit des céréales et du vin suffit à la consommation locale.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, beaucoup de porcs qu'on engraisse, peu de chevaux et de moutons et des volailles ; 30 ruches d'abeilles.



On trouve sur le territoire d'excellentes sablières, exploitées pour les constructions et le moulage dans les fonderies, de la pierre ordinaire à bâtir et des gravières.

Les habitants fréquentent les marchés de Lons-le-Saunier. Leur principale ressource consiste dans l'éducation du bétail, la culture des terres et de la vigne. La plupart sont dans l'aisance.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour, emplanté de beaux noyers ; un presbytère bâti en 1776, près du cimetière ; une maison commune construite en 1840, contenant la mairie, les logements de l'instituteur et de l'institutrice et les salles d'étude, fréquentées en hiver par 48 garçons et 55 filles ; un lavoir ; un puits ; une place publique emplantée de platanes, devant la maison commune ; un châlet bâti en 1849, dans lequel on fabrique annuellement 9.000 kilos de fromages, façon Gruyère, et 48 Ha 11 a de pâtures et terres.

NOTICE HISTORIQUE

Penché sur le revers occidental d'un coteau qui semble aller expirer à regret sur les bords d'un ruisseau choisi pour limite entre le comté et le duché de Bourgogne, Trenal s'allonge entre la chaîne festonnée du vignoble et une vaste prairie, au milieu de charmants paysages.

Son nom, *Tré-nay*, lui vient du voisinage d'une barque à l'aide de laquelle on traversait la Dérroube lorsqu'on suivait la voie romaine de Lons-le-Saunier à Louhans par Savigny-en-Revermont. Les premières habitations de ce village s'alignèrent sur les bords de cette route. Lorsqu'on creuse le sol à une profondeur d'un mètre, on trouve fréquemment sous les fondations des maisons actuelles des tuileaux à rebords et des poteries romaines. On ne doit donc pas être étonné de voir l'église de Trenal dédiée à saint Martin, indice presque certain de sa substitution à un temple païen, et de reconnaître son existence constatée dès l'an 1190 dans une bulle du pape Clément III, qui en assurait la possession à l'abbaye de Baume.

Seigneurie : Trenal dépendait dans des proportions différentes des seigneuries de Savigny-en-Revermont, Saint-Laurent-la-Roche, Courlaoux, Chilly et Gevingey. Les sujets du seigneur de Savigny furent affranchis de la mainmorte en 1503.

Prévôté : une famille noble, assez distinguée dans la noblesse et alliée au seigneurs de Beaufort et de Crèvecœur, avait reçu la prévôté de Trenal en fief et portait le nom de ce village. Hugues de Trenal fut témoin en 1151 d'une vente faite aux moines du Miroir. Guy de Trenay, chevalier, et Guillemette, son épouse, donnèrent, en 1253, une vigne aux chartreux de Vaucluse. Girard de Trenay, chevalier, et Blanche, son épouse, vendirent, en 1326, à Humbert de Binans, seigneur de Chambéria, ce qu'ils avaient à Sancia. Comme Étienne, sire de Courlaoux, avait déjà vendu au même acquéreur, en 1208, le fief qu'il possédait à Sancia, nous pensons que la famille de Trenal était une branche cadette de celle de Courlaoux. Sibille de Trenal vivait en 1408. La place qu'occupait le château des prévôts n'est plus reconnaissable.

Seigneurie de Beyne : Beyne est situé dans la vallée qu'arrose le ruisseau du Petit-Étang. Il formait une seigneurie en haute, moyenne et basse justice relevant du château de Saint-Laurent-la-Roche. Cette seigneurie appartient dans l'origine à la maison de Frangy. Gasparde de Bussy, veuve de Guyot de Frangy, en jouissait encore en 1494 au nom de Claude et d'Antoine de Frangy, ses fils. Elle passa par acquisition à MM. De Poupet, des mains desquels elle sortit pour entrer par héritage dans celles de MM. De la Baume-Saint-Amour. M. Huot d'Ambre et M. de Pillot, son héritier, en furent les derniers possesseurs féodaux.

Château : le château de Beyne se composait d'une maison forte, d'une cour devant et d'un jardin derrière, renfermant une chapelle. Le tout était entouré de murailles dont le pied baignait dans un fossé qu'alimentait le ruisseau du Petit-Étang et qu'on traversait à l'aide d'un pont-levis. A l'est de l'enceinte était la basse-cour, bordée par les bâtiments de dépendances.

Le corps de logis qui subsiste encore a la forme d'un parallélogramme et est flanqué à ses extrémités de deux tours circulaires de 2 mètres de diamètre, qui étaient percées de meurtrières et de canonnières. Sur la

façade septentrionale est une tour octogonale de 3 mètres 40 de diamètre, renfermant l'escalier. Ce château appartient actuellement aux sieurs Gros, Jantet et Jannet qui l'habitent.



Église : l'église de Trenal était l'église-mère de celle de Cesancey et avait dans ses dépendances Bonnaud et Mallerey. L'abbé de Baume en avait le patronage. Elle se compose d'un clocher, d'une nef, d'une chapelle, d'un chœur, d'un sanctuaire et d'une sacristie. Le clocher est voûté en ogive en forme de berceau, et contient des bancs en pierre engagés dans la maçonnerie de sa base. Il est couronné par une élégante flèche octogonale. Le voûte est décorés d'arcs-doubleaux qui retombent jusque sur le sol. Le cimetière contient une croix ancienne représentant un Christ, et à ses pieds la Vierge tenant sur ses genoux Jésus descendu de la croix. Ces statues en pierre sont sculptées avec assez d'art.

Évènements divers : en voyant Trenal placé entre le château de Courlaoux, l'une des principales clefs du bailliage d'Aval, et celui de Savigny, sentinelle avancée du duché de Bourgogne, on comprendra sans peine tout ce que ce village eut à souffrir des différentes guerres qui désolèrent les deux provinces. Brûlé, pillé tour à tour par les Comtois et les Français, nous ne nous étonnons que d'une chose, c'est que Trenal, après tant de calamités, n'ait pas été entièrement effacé du sol. Le choléra a sévi avec violence dans cette paroisse en 1854 ; 96 personnes ont été atteintes par le fléau. Toutes ont été sauvées par M. le curé Chauvin, qui pendant six semaines est resté sur pied, rassurant et guérissant les malades par ses conseils et ses soins.